

Le Bergerac infos

le magazine de la Ville de Bergerac / n°3 ÉTÉ 2015

RÉTROSPECTIVE

ALBERT

DUBOUT

JUILLET-AOÛT

Presbytère
SAINT-JACQUES



Aménagement
Urbanisme, stationnement



Estivales 2015
Programmation

RIVIERE DORDOGNE NOTRE HISTOIRE



BERGERAC
une cité, un port

CULTURE MUSIQUE TERROIR

**J'AIME BERGERAC !
JE FAIS VIVRE
MON ♥ DE VILLE**



Si vous possédez un objet de valeur, ne le vendez pas ! NOTRE MISSION : VOUS AIDER

Vous êtes confronté à une situation financière difficile provisoire ?

Vous devez faire face à un besoin de trésorerie, un coup dur, un imprévu ?

Le Crédit Municipal, Etablissement Public de crédit et d'aide sociale, vous propose une réponse simple, facile et rapide : le prêt sur gages.

Le prêt sur gages est une forme astucieuse de crédit, qui consiste à déposer en gage un objet de valeur (bijou, instrument de musique, maroquinerie, objet d'art, etc.) contre un prêt qui vous est accordé immédiatement.

A tout moment le déposant, qui reste propriétaire de son bien, peut le retirer.

Pas de dossier à constituer, il faut simplement présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Pour vous expliquer en détail les avantages que peut apporter le prêt sur gages rendez vous :

CRÉDIT  MUNICIPAL

Votre agence Crédit Municipal :

5, rue Sirey 24000 PERIGUEUX - 05 53 35 98 94



Sommaire

Édito du Maire-----	3
Aménagement -----	4
<i>Assainissement, parking, travaux</i>	
Stationnement -----	6
<i>Dossier</i>	
Arrêt sur Images -----	10
Espaces paysagers-----	12
<i>Coulée Verte, fleurissement, Pombonne</i>	
Aménagement -----	15
<i>Jardin cinéraire de la Beylive</i>	
Santé-----	16
<i>Quand un médecin choisit de s'installer à Bergerac</i>	
<i>Plan canicule, Don du sang</i>	
"Bergerac, une cité un port" ----	17
<i>Dossier</i>	
<i>Présentation, Infos pratiques, Agenda</i>	
Sports-----	25
<i>Ecole Municipale des Sports</i>	
<i>Basket, Football, Yohan Durand</i>	
Culture-----	28
<i>Rétrospective Albert Dubout</i>	
Nouveaux Commerçants -----	30
Tribune libre -----	32

UN DOUBLE DÉFI

L'année 2015 est une année difficile qui nous oblige à affronter un double défi. D'abord le défi des ressources financières...

L'endettement trop lourd dont hérite la Ville, la baisse très forte des dotations de l'État (600 000 à 700 000 euros de moins qu'en 2014) nous obligent à resserrer les moyens des services et à faire des choix souvent difficiles.

Nous nous efforçons d'assumer ces exigences dans un esprit de justice et en concentrant nos efforts sur des objectifs prioritaires :

- la politique de la Ville et des quartiers,
 - le renforcement de l'attractivité du patrimoine local,
 - l'animation du Centre Ville,
 - le développement d'une politique éducative (périscolaire) et sportive ouverte à tous,
 - l'action en faveur de l'emploi et du logement,
- tout cela dans la maîtrise des finances et de la fiscalité.

Nous avons pu fonder l'ensemble de ces actions et de ces efforts sur le civisme des élus, des services de la Ville, des responsables associatifs et de l'ensemble des Bergeracois.

Le second défi est celui de l'intercommunalité.

Là où l'État est directement impliqué et joue son rôle logique d'impulsion et d'arbitrage, les choses progressent sans heurt. C'est le cas pour la politique de la Ville, pour la sécurité et la prévention de la délinquance.

Là où les compétences relèvent prioritairement de l'intercommunalité, - notamment l'économie, le tourisme, la voirie, les grands projets d'aménagement,- le fait que la Ville ait été écartée du bureau de l'intercommunalité interdit tout dialogue sur les choix stratégiques et sur le partage légitime des efforts.

Nous avons proposé à plusieurs reprises - sans remettre en cause ni le Président de l'intercommunalité ni la composition du bureau - d'instaurer une représentation de la Ville au bureau de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise pour faire cesser une situation unique en France, celle où une Ville centre, qui représente plus de la moitié de la population et des ressources, est exclue de l'instance majeure de décision.

Nous nous sommes constamment heurtés à un mur.

Nous souhaitons, dans ces conditions, que l'élargissement des intercommunalités, prévu pour 2017, permette une recomposition du bureau de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise et une redistribution des rôles autour de trois principes :

- L'élection d'un président d'intercommunalité consensuel, choisi parmi l'un des Maires de l'ensemble de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise élargie.
- La représentation indispensable de la municipalité de Bergerac au bureau de l'intercommunalité.
- L'association systématique de la Conférence des maires, où siège l'ensemble des maires de l'agglomération, aux choix stratégiques de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise.

Les Bergeracois sont prêts à l'effort, mais ils aiment aussi le respect de la démocratie.



URBANISME : Bergerac poursuit ses travaux

Bergerac continue ses investissements quant à l'extension et la rénovation du réseau d'assainissement, du réseau d'eau potable et de la reprise des branchements plombs.



Rue du Petit Sol



Rue Pierre Pinson



Rue Saint-Marc



Rue du Tounet



Rénovation des branchements d'eau

Assainissement : le réseau se rénove

La Ville de Bergerac aura terminé les travaux d'extension du réseau d'assainissement dans les trois années à venir au sein du périmètre qui lui incombe. Depuis l'arrivée de la nouvelle équipe municipale, des opérations d'extension ont été effectuées dans les rues André Roucou et Trelhier, Félix Faure, Ferdinand de Labatut et rue l'Alba de Lespinassat pour un montant total de près d'un million d'euros. D'autres extensions sont en cours comme la rue Pierre Pinson et le chemin du Barrage ouest. La rue André Maurois et la rue des Mésanges bénéficieront aussi de travaux. L'autre volet de l'assainissement a consisté en un renouvellement complet des réseaux : rues Charbonnel et Cantelauve. Il en sera de même prochainement concernant le secteur Ouest de Bergerac avec notamment la rue Lamartine.

Eau potable : branchements

Toutes les rues citées précédemment ont aussi bénéficié du renouvellement des branchements plomb et d'une rénovation du réseau sur les rues Cantelauve et Charbonnel.

Définition du périmètre d'assainissement

Le périmètre d'assainissement collectif est une zone à l'intérieur du territoire communal dans laquelle, lorsque le réseau d'assainissement relié à la station d'épuration est en service, chaque riverain doit se raccorder à celui-ci. En dehors de ce périmètre, les habitations doivent disposer d'un assainissement individuel conforme à la réglementation en vigueur et dont le contrôle est de la compétence de la CAB (Communauté d'Agglomération Bergeracoise).

le Bergerac Infos n°3 - ÉTÉ 2015

Eglises Notre-Dame et la Madeleine



Eglise de la Madeleine



Eglise Notre-Dame

Les travaux se poursuivent à l'église Notre-Dame : à savoir la réfection des couvertures, des charpentes, des chapelles et de la zinguerie. La façade Est du chevet de Notre-Dame quant à elle est en cours de rénovation et les raquettes (grilles de protection des vitraux) sont remplacées.

Sur l'édifice de la Madeleine un démoussage et nettoyage de la zinguerie ont eu lieu avec la repose des piques anti-poses de pigeons.



Bergerac a pu remplacer les places de parking gratuites du Port au travers de l'aménagement du parking du Pontet (72 places) et du réaménagement du Foirail. Ces deux « places fortes » du stationnement gratuit offrent un accès direct aux piétons vers le Centre de Bergerac et la vieille Ville.

Parking du Pontet : 72 nouvelles places

La Ville de Bergerac a acquis l'ancien garage Citroën afin d'y installer 72 places de stationnement gratuites à deux pas du Centre Ville, face au parking du Foirail. Ce nouveau lieu de stationnement permet d'accueillir les voitures qui sont aujourd'hui stationnées sur le port. Ce dernier sera réservé aux animations estivales et va donc être fermé au stationnement de juin à la mi-septembre. Le parking du Pontet permet ainsi aux piétons, par le biais d'un passage réservé, d'avoir un accès direct sur le vieux Bergerac, le Centre Ville et ses commerces.

L'aire de camping-car



Depuis l'été dernier, Bergerac possède une aire de stationnement de camping-cars courte durée (moins d'un jour). Elle se situe au Nord de la Ville de Bergerac, route de Périgueux, au voisinage du lac de Pombonne. Cette aire peut accueillir 6 véhicules. Des travaux sont en cours afin de réaliser une aire de stationnement de moyenne durée (moins de trois jours) qui va permettre d'accueillir jusqu'à 15 camping-cars à partir du 1^{er} juillet 2015. Grâce à un paiement automatisé par carte bleue, les utilisateurs pourront vidanger et remplir leur camping-car en eau potable.

Le Foirail gagne 30 places en plus

Le parking du Foirail va trouver un nouveau souffle. Les services de la Ville de Bergerac ont travaillé sur un nouveau schéma de stationnement lui permettant de se doter de 30 places supplémentaires.

Ecoles en travaux

Le chantier de rénovation de l'école du Bout-des-Vergnes touche à sa fin avec la mise en chantier depuis la fin mai de la dernière phase de travaux, à savoir la façade claire-voie en bois. Cette dernière étape doit durer tout l'été pour s'achever avant la rentrée scolaire 2015. Le montant de l'investissement est de 100 000 euros.

Les autres travaux concernant les écoles de la Ville de Bergerac consisteront à :

- rénover la cour de l'école Pauline Kergomard pour moitié,
 - installer une aire de jeux à l'école de La Moulette,
 - rénover le box sanitaires principal à Edmond Rostand,
 - changer les menuiseries à l'école élémentaire de l'Alba,
 - réaliser un traitement hygiène sur l'école André Malraux,
- Toutes ces réalisations sont effectuées pour un montant de 150 000 euros.

L'aire de co-voiturage

15 places de co-voiturage viennent d'être créées face à l'aire de camping-cars, route de Périgueux.



LA PRESSION DE L'AUTOMOBILE EN CENTRE VILLE

Bergerac est une ville très étendue avec de vastes espaces de stationnement gratuit, y compris à proximité du Centre Ville : la Gare, les Seigneurs Capitaines, le Port aujourd'hui et bientôt le parc du Pontet.

Le Centre Ville et ses spécificités

En Centre Ville, en raison de la concentration du commerce et des services, la pression de l'automobile s'exerce au maximum sur un espace réduit. Si l'on veut que les usagers puissent faire leurs courses ou obtenir les rendez-vous dont ils ont besoin, il est indispensable d'imposer la rotation des véhicules et éliminer les voitures ventouses.

C'est en même temps vital pour les commerçants et pour tous ceux qui reçoivent des clients. Pour certains commerces – boulangeries, marchands de journaux, bureaux de tabac,- il est même indispensable que la rotation soit très rapide. Il est donc nécessaire d'organiser et de diversifier les espaces de stationnement – espaces de livraison pour les professionnels, arrêts minute pour les courses rapides, stationnement sur voirie, dans les parcs en enclos ou en ouvrage,- pour les usages de durée plus longue.

C'est cette logique qui a prévalu dans les nouvelles dispositions négociées avec le délégataire du stationnement.



Les parkings gratuits

Foirail	327 places
Pontet	72 places
Seigneurs Capitaines	128 places
Le Port	98 places
(La moitié en dehors de la saison estivale)	45 places
Claude Bourdet	54 places
La Gare	144 places
Colucci	63 places
Barbacane	30 places
Jean Barthe	41 places
Mairie samedi à partir de 12h30 jusqu'au dimanche soir	56 places

Les parkings payants

Bellegarde	250 places
Gambetta	212 places
(enclos et périphérie)	
République	378 places
(enclos et périphérie)	
Les Carmes	285 places
Gunzbourg	67 places

MIEUX ADAPTER LE STATIONNEMENT aux besoins du Centre Ville

Les échanges avec les commerçants et les usagers, l'analyse de la situation existante et une négociation longue et serrée avec le délégataire ont abouti à de nouvelles solutions.



- **Le passage à la première demi-heure gratuite dans les parcs en enclos et en ouvrage (Gambetta, République, Carmes, Bellegarde).**
- Une nouvelle tarification intègre un système de tarif au quart d'heure. Cette tarification privilégie le stationnement jusqu'à une heure et demie avec des plages de tarifs légèrement supérieures ou légèrement inférieures aux tarifs actuels. Au-delà d'une heure et demie, la tarification progresse beaucoup plus fortement, encourageant le recours aux formules d'abonnement.
- Des conditions d'abonnement élargies avec un stationnement «résident» à 2 euros par jour en zone verte et un abonnement annuel sur les ouvrages calculé sur la base de 11 mois.
- La lisibilité des arrêts minute (voir page 8)
- L'extension du stationnement payant aux boulevards Montaigne et Maine de Biran ainsi qu'à une partie du boulevard Victor Hugo, dans un souci d'équité et d'accès aux commerces existants.
- Le transfert des foires attractives sur la place du Foirail, elle-même rénovée à partir de 2016. Avec pour contre partie la possibilité d'utiliser la place de La Bardonnie (Marché couvert) pour des animations, 10 semaines par an.

L'accord prévoit d'autre part, que si le taux de respect (60 %) du stationnement payant est atteint et permet l'équilibre économique du contrat, une négociation pourra être engagée pour l'extension de la première demi-heure gratuite au stationnement sur voirie.

LES TARIFS AU 1^{ER} JUILLET 2015

SUR VOIRIE/TARIFS HORAIRES (HORODATEUR)

Zone verte : 0,90 € l'heure
 Zone Orange : 1,20 € l'heure
 Payant : 9 h -12 h/14 h -19 h
 Gratuit dimanches et jours fériés
 Gratuit le samedi, en zone verte de 14 h à 19 h

SUR VOIRIE/ZONE VERTE/ABONNEMENTS

1 semaine : 11,20 €
 1 mois : 33,40 €
 « Résident 1 mois » : 22.30 €
 « Résident 1 jour » : 2 €

SUR PARCS EN ENCLOS GAMBETTA ET RÉPUBLIQUE

30 minutes : gratuit
 1,30 € l'heure
 Paiement au 1/4 d'heure
 Payant 24 h/24 à République
 (tarif réduit la nuit de 19 h à 8 h : 1€ l'heure)
 Abonnement nuit mensuel à République : 30.30€
 Abonnement nuit annuel à République : 333.60 €
 Gratuit à Gambetta de 19 h à 8 h (du lundi au samedi)

DANS PARCS EN OUVRAGE BELLEGARDE ET LES CARMES

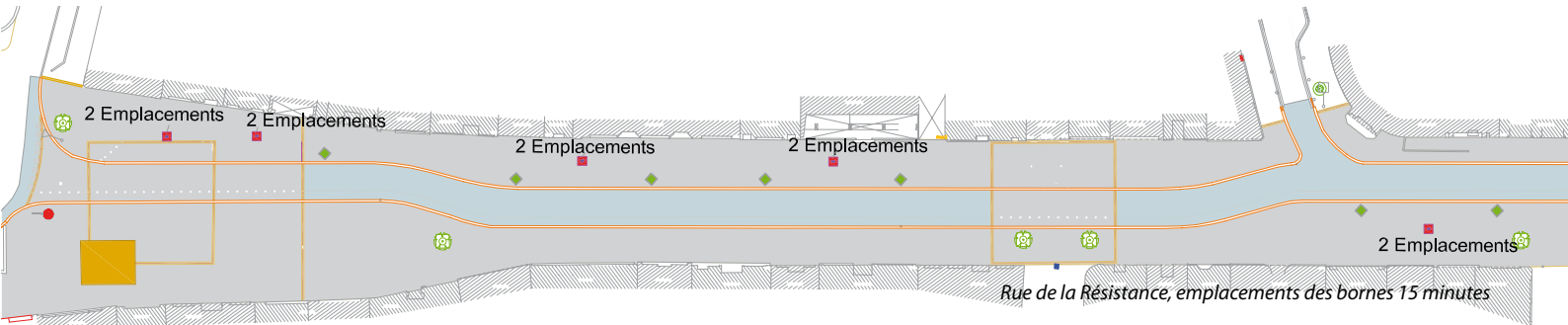
30 minutes : gratuit
 1,30 € l'heure
 Paiement au 1/4 d'heure
 Payant 24 h/24
 (tarif réduit la nuit : 0,90 € l'heure)
 Abonnement mensuel jour : 44,70 €
 Abonnement mensuel 24h/24 : 55,90 €
 Abonnements annuels jour : 491,70 €
 Abonnements annuels jour : 24h/24h : 614,90 €
Gratuit Les Carmes :
 - le samedi de 14 h à 20 h du 15 septembre au 15 juin
 - le samedi la 1^{ère} heure (de 14 h à 20 h) du 15 juin au 15 septembre

DANS PARCS PRIVATIF SAINT JACQUES + BELLEGARDE

Abonnement annuel 24h/24h : 670,80 €



NOUVEAUTÉS : bornes 15 minutes...



Jusqu'ici, seuls des zébras bleus et des panneaux accompagnaient les arrêts 15 minutes. Mais depuis la mi-avril, des bornes équipées d'un feu rouge et d'un feu vert ont été installées rue de la Résistance.



Comment ça marche ?

Lorsque la voiture se gare, un feu vert se déclenche et un compte à rebours de 15 minutes se met en marche. Lorsque les 15 minutes sont écoulées, le feu se met au rouge.

L'automobiliste se retrouve alors en infraction et peut être verbalisé. Un système d'affichage permet en outre, de savoir depuis combien de temps les 15 minutes sont dépassées.

Sur le plan technique, c'est un système de boucle électrique qui détecte la masse métallique de la voiture et qui initialise la borne.

Une démarche vitale pour le Centre Ville

L'objectif de ces bornes est d'aider les automobilistes à gérer le temps d'arrêt qui est autorisé et d'obtenir au maximum la rotation des véhicules sur ces emplacements du Centre Ville. Cette démarche est vitale pour les commerces où des achats s'effectuent sur une courte durée. Il en est de même pour certains services rapides. Le dispositif pourra être étendu partout où les commerces ont besoin d'une rotation rapide du stationnement.

le Bergerac Infos n°3 - ÉTÉ 2015



Le choix du disque a été étudié, mais il ne répond pas à la vocation touristique de la Ville de Bergerac. En effet les personnes extérieures, démunies de disques, ne pourraient pas stationner dans le cadre de cette réglementation propre à Bergerac.



... la Gare, nouvelle signalétique



Du Port au Pontet

Durant la période estivale, et ce à partir du 12 juin, les voitures ne pourront plus stationner sur le Port. La Ville de Bergerac a cependant la volonté de maintenir une offre de stationnement gratuite suffisante. Aussi pour compenser la suppression du parking du Port, la municipalité a créé un nouveau parc de stationnement en lieu et place d'un ancien bâtiment désaffecté. Celui-ci se trouve au lieu dit « le Pontet » (cf. page 5) jouxtant la place du foirail. Il est à noter que la moitié du Port sera réouvert au stationnement de fin septembre à mai.



Une nouvelle signalétique

Afin de mieux orienter les Bergeracois et les visiteurs, la Ville de Bergerac met en place une nouvelle signalétique destinée à mieux informer chacun sur les multiples espaces de stationnement du Centre Ville. Les carrefours les plus importants seront équipés de panneaux spécifiques fléchant les différents parkings, indiquant leurs noms, leurs capacités et si ils sont payants ou non. Au final se sont 90 nouveaux panneaux qui vont être installés dans les prochaines semaines.

Quartier de la Gare

Le secteur de la Gare est un point sensible du stationnement à cause des voitures qui y sont garées sur une longue durée et que l'on surnomme « les voitures ventouses ». Cette attitude des automobilistes engendre un manque de rotation et pénalise les commerces.



La municipalité étudie une solution pour que les automobilistes ne stationnent pas plus de trente minutes sur certaines zones ciblées. Ainsi les commerces proches de la Gare (coiffeur, restaurateur, boulangerie...) pourraient profiter commercialement de la rotation des voitures. Aujourd'hui, modalités et mise en forme de cette politique sont à l'étude et seront complétées par un stationnement gratuit de moyenne et longue durée.



1



2



3



4



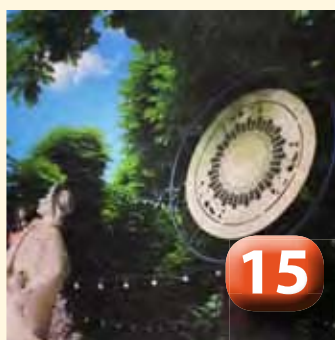
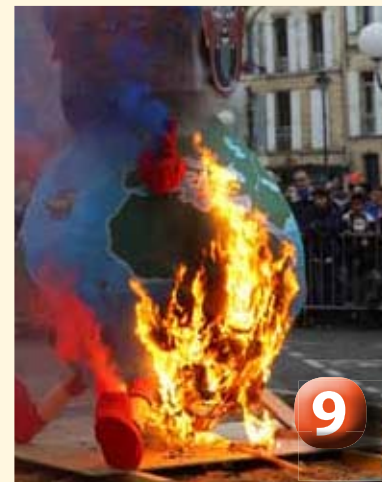
5



6

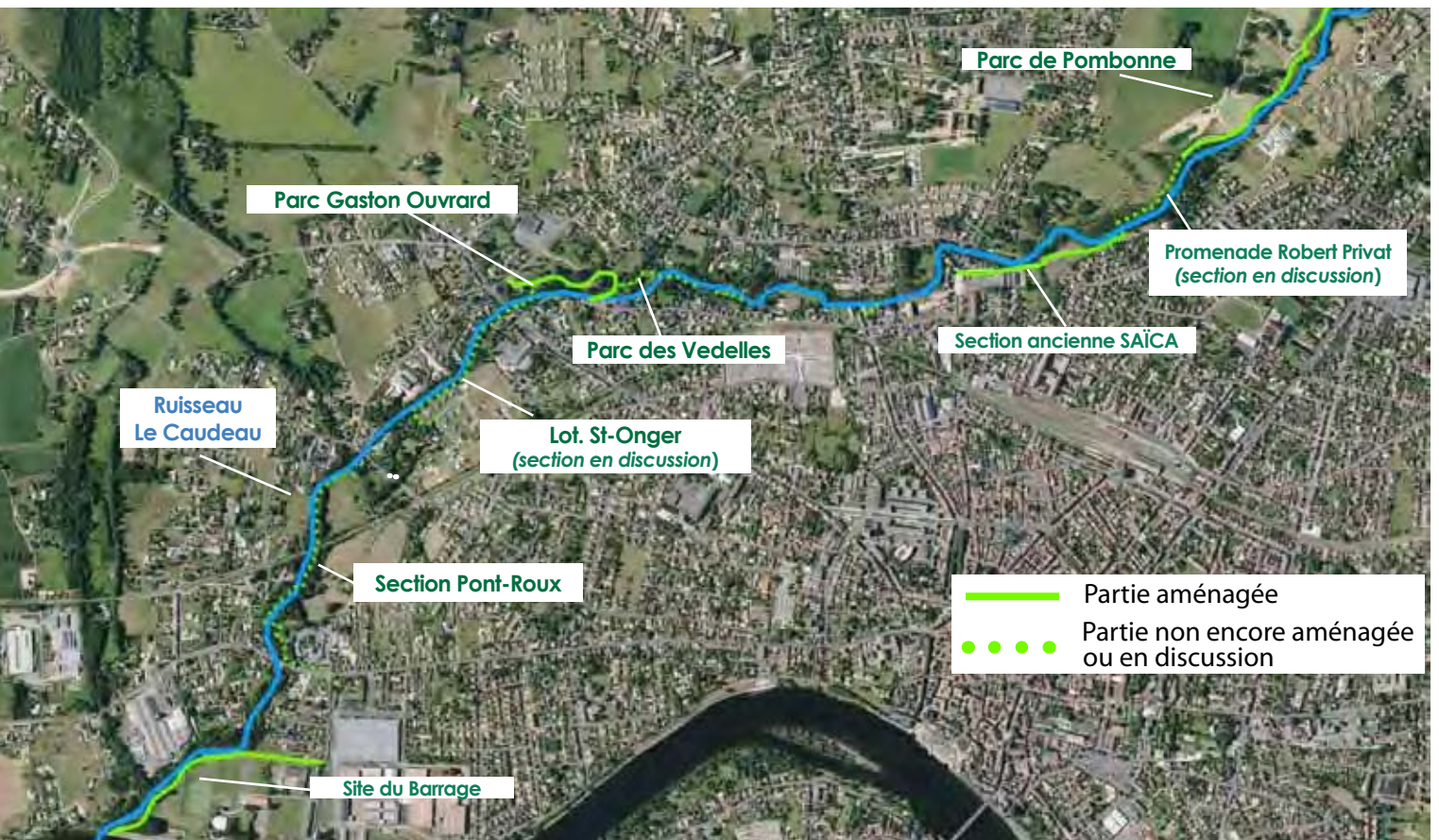


1/ Traditionnel repas des aînés salle Anatole France - **2/3/4/** Mobilisation massive des Bergeracois suite aux attentats du 11 janvier «Je suis Charlie» - **5/** Salon de l'emploi salle Anatole France - **6/** Patinoire de Bergerac - **7/** Signature du Contrat de Ville le 12 février 2015 - **8/9/10/** Carnaval 2015 avec le défilé des écoles et le carnaval des familles le 15 mars - **11/** Marché aux fleurs au profit de la recherche contre le cancer - **12/13/** Succès pour la Fête du Quartier Jean Moulin qui s'est déroulée rue de la Résistance le 12 avril avec un vide grenier et des animations rythmées - **14/15/16/** - Le Mai des Arts 2015 retrouve le Centre Historique avec des artistes en tous genres.





LA COULÉE VERTE DU CAUDEAU



La Coulée Verte du Caudeau porte l'ambition de proposer aux Bergeracois et aux touristes un parcours à la rencontre du patrimoine, de la biodiversité et des zones humides en milieu urbain. Elle déroulera ses curiosités du quai Salvette jusqu'au parc de Pombonne, soit un trajet de 7 km à parcourir à vélo ou à pieds. La Ville de Bergerac poursuit

acquisitions et aménagements pour que la Coulée Verte soit finalisée dans les années à venir. Le visiteur pourra ainsi découvrir bon nombre d'espèces vulnérables, rares et parfois menacées d'extinction. Ces lieux, chargés d'histoire, permettront de voyager du néolithique à nos jours.

UN MOULIN DANS LA VILLE

En avril dernier, par décision du Conseil municipal, la Ville de Bergerac a acquis le moulin du Bout-des-Vergnes situé sur le lit du Caudeau. Autrefois, quatre moulins étaient installés sur cette rivière et sept si l'on compte le canal du Bief.

Celui du Bout-des-Vergnes est aujourd'hui surnommé du nom de son propriétaire « le moulin Busquet ».

Cet édifice, déjà connu avant la révolution, était un moulin à foulons (céréales) mais aussi à tan. Le tan étant une écorce de chêne dont la transformation permettait de créer des teintures. Au fil du temps, le mécanisme du moulin a accueilli une turbine électrique dont l'énergie produite profitait aux ateliers de la famille Busquet dans lesquels, ironie de l'histoire, on usinait des pièces de moulin. Aujourd'hui, la mécanique est intacte, entretenue, et fonctionne parfaitement. Cet édifice et son site sont désormais propices aux projets à vocation environnementale et cela en lien direct avec l'esprit de la Coulée Verte du Caudeau et d'une ville qui mène des actions éco-touristiques.



LE FLEURISSEMENT : toute une histoire

La Ville de Bergerac, forte de son label Quatre Fleurs et Trophée Fleur d'Or, embellit la cité dans un esprit économique et sans compromettre l'esthétique.

Vieux Bergerac

Des palettes peintes, des meubles créatifs, des cadres en bois et des silhouettes végétalisées... Voilà les éléments recyclés et réhabilités qui habilleront le Vieux Bergerac cet été. Ils sont agrémentés de plantes colorées et potagères faisant écho aux tonalités des façades. L'idée est d'étonner et d'installer une atmosphère romantique dans le Vieux Bergerac.

Parc Jean Jaurès

Plusieurs atmosphères sont déclinées au travers de ce parc urbain. L'allée de palmiers va se vêtir de rose pâle et de mauve intense créant une perspective colorée depuis la rue. Le reste du parc fera place à des compositions impressionnistes avec des tonalités pleines de fraîcheur et d'intensité mêlant des nuances de mauve et de bleu ainsi que des tons orangés. Du blanc et du gris ponctueront les compositions florales.

Centre Ville

L'orange dominera en Centre Ville. C'est une couleur généreuse, vitaminée et qui donne une impression de bien être. Les massifs seront ponctués de rouge et de violet. Une impression de transparence sera donnée par des touches blanches et grises. On retrouvera dans les décors les cadres bois avec des perspectives différentes.



Boulevards et ronds-points

La périphérie s'habillera de massifs ombragés aux couleurs variées. Des tons pastels ressortiront au travers d'associations de jaune, blanc, gris et même citron vert.

Sur d'autres lieux, le mauve dominera, toujours associé au blanc et au pourpre.

Du côté du Vieux Pont et de la Madeleine, c'est une dominante rose qui égayera les massifs.

LAC DE POMBONNE

Les gérants de la Guinguette

Mathias Clamens (à gauche sur la photo) et Yannick Marchive sont aux manettes de la guinguette depuis avril 2015. Le duo s'inscrit sur un projet à long terme qui rejoint l'esprit du parc de Pombonne, c'est à dire durable et en lien avec la nature. Parmi les idées nouvelles, des visites ornithologiques sont programmées les mercredis matins.

Le duo est Bergeracois et habite « à moins de 5 kilomètres du site » met en avant Mathias Clamens qui souhaite « mettre ce lieu au service des associations et proposer une restauration à petits prix, organisée en lien avec les circuits courts ».

Le Parc de Pombonne, grand de 50 ha, est classé parmi les espaces naturels. Il comporte plusieurs sites dédiés aux pêcheurs, à la baignade surveillée, à la promenade et à la détente. Au fil des années, le site s'est enrichi de nombreuses espèces animales et végétales. L'exclusion de produits phytosanitaires associée à du fauchage tardif et du pâturage extensif ont favorisé sa richesse biologique. Il est aujourd'hui le poumon du cœur urbain de Bergerac.



Guinguette

Ouverte jusqu'au 15 septembre

7 jours sur 7 de 9 h à 21 h

jusqu'à 23 h le week-end.

Possibilité de restauration sur place

Baignade surveillée

11 h 30 - 18 h 30

du 27 juin au 30 août

TONTES TARDIVES : un bienfait pour votre ville

Les Bergeracois s'interrogent souvent sur les parties non fauchées des espaces verts. Il ne s'agit pas d'un laisser-aller, mais bien d'une réflexion destinée à favoriser la biodiversité.

La Ville de Bergerac a fait le choix de procéder à des tontes différenciées et à un fauchage tardif de ses espaces verts. Ces actions ont pour objectif la préservation de notre environnement en faveur de la biodiversité. Les hautes herbes sur les espaces verts ne sont pas le fruit d'un oubli mais bien d'une action consciente et maîtrisée par la Ville, permettant à la biodiversité de se développer. Celle-ci profite ainsi aux jardins et protège les plantations. Les insectes pollinisateurs peuvent y mener alors une action bénéfique.

Une tonte rase associée à un ramassage de l'herbe ont lieu au printemps pour favoriser l'émergence de plantes à fleurs annuelles.

Sur les espaces verts dit naturels, une tonte a lieu en bordure des sentiers et lieux de pique-nique. Ailleurs, le choix d'un fauchage tardif permet à la faune et la flore de s'y développer. Les tontes rases abîment les gazons, stimulent la repousse, développent les dicotylédones et les graminées indésirables. Il est conseillé donc de tondre à au moins 10 cm du sol pour préserver faune et flore.



La Ville de Bergerac effectue sur les espaces dit naturels, une fauche aux mois d'avril, mai et septembre.



TROTTOIRS zéro herbicide

Un arrêté municipal oblige, depuis le 24 avril 2015, les propriétaires et locataires, à Bergerac, de trottoirs et caniveaux à entretenir et maintenir ces derniers en bon état, sur toute la largeur et la longueur, en droit de façade et en toutes saisons.

Attention à l'utilisation de produits phytosanitaires qui est interdite dans le cadre de la charte zéro herbicide.

Les racines et branches qui débordent sur les trottoirs doivent être élaguées, compostées ou portées en déchèterie.

En cas de neige ou verglas, il incombe aux propriétaires ou locataires de maintenir en bon état leurs trottoirs.

JARDIN CINÉRAIRE DE LA BEYLIVE

Le projet de jardin cinéraire de la Ville de Bergerac prend forme et va être constitué de 720 cavurnes, 230 colombariums et 2 jardins du souvenir.

L'espace dédié à ce jardin cinéraire est de 5 000 m². L'ensemble des plantations est assuré par les services de la Ville notamment la cellule des Espaces Paysagers.

BERGERAC ET SES CIMETIÈRES

BEAUFERRIER : 4 ha 35, 3800 concessions, 48 cases de columbariums et un puits de dispersion des cendres

BEYLIVE : 4 ha 47, 3000 concessions, 40 cases de columbariums et 223 cavurnes
C'est le plus récent cimetière de Bergerac. Il a été mis en service en 1952.

PONT SAINT JEAN : 8000 m² et 850 concessions

FAUBOURG : 7900 m² et 900 concessions

LA CONNE : 590 m² et 90 concessions

LES MARQUETS : 170 m² et 12 concessions
Créé en 1783, c'est le plus vieux cimetière de Bergerac. On y trouve des inhumations datant du XVIII^{ème} siècle.



CRÉMATORIUM DE BERGERAC

Il fonctionne avec un contrat de délégation de service public. Sur l'année 2014, on estime que le nombre de crémation a atteint le chiffre de 550, ce qui est au-dessus des objectifs prévus.



Une obligation civique

Entretenir les sépultures de ses ancêtres est une obligation civique avant même d'être morale.

Aussi, la Ville de Bergerac a pour mission d'identifier les héritiers des tombes abandonnées... Au gré des déménagements, changements d'adresses et autres parcours de vie, il n'est pas évident de retrouver un parent ou un propriétaire ; il faut parfois attendre la fin du contrat de concession signé pour 30, 50 voire 100 ans. Durant ce laps de temps, la tombe est considérée comme un bien privé, il est donc impossible pour la collectivité d'intervenir.

Lorsque qu'une concession arrive à son terme et n'est pas renouvelée, la Ville de Bergerac peut en faire l'acquisition et procéder à des travaux nécessaires avant de revendre l'emplacement.





QUAND UN MÉDECIN CHOISIT DE S'INSTALLER À BERGERAC...



À 33 ans, le Docteur Damien Ruiz a fait le choix d'exercer sur Bergerac. Il livre dans cet entretien ses motivations et pose son regard sur l'offre de médecine à Bergerac et en Bergeracois

Le Bergerac Infos : pourquoi avoir voulu exercer sur Bergerac ?

Damien Ruiz : *Quand on est étudiant, on pense d'abord à terminer ses études et puis on alterne entre la ville et l'hôpital. Au final, je pense que ma philosophie de vie et de médecine m'auraient conduit à exercer dans une ville comme Bergerac, mi-rurale, mi-urbaine. Et puis le hasard m'a mené à Bergerac. J'y ai rencontré ma femme. J'ai ensuite exercé en 2013 par le biais des remplacements avant de m'installer à titre administratif en 2014.*

Le fait aussi de pouvoir exercer dans un cabinet a été un plus.

Le BI : quelle difficulté principale avez-vous à gérer ?

Damien Ruiz : *c'est très compliqué lorsqu'il faut passer la main à un spécialiste et c'est compliqué d'orienter un patient vers Bordeaux ou Périgueux car ils sont « surbookés ». Ce qui nous manque le plus ici, ce sont des cardiologues.*

Le BI : considérez-vous l'offre de soins suffisante en Bergeracois ?

Damien Ruiz : *non et il y en aura de moins en moins. L'hôpital de Bergerac manque de plusieurs spécialistes. D'un autre côté, les cabinets de médecine isolés ferment et cela va s'accroître. Aujourd'hui, une véritable synergie émane du Pôle de Santé de Bergerac qui regroupe en une même entité 41 professionnels libéraux de santé de premier recours exerçant dans un cadre de coordination pluridisciplinaire et engagés ensemble dans la modernisation et l'amélioration du système de soins.*

LES SPORTIFS DONNENT LEUR SANG



Les sportifs Bergeracois vont donner leur sang le 6 juin 2015. Une vingtaine de clubs sera mobilisée pour l'occasion ce qui fait dire à Vivianne Fray, Présidente de l'association du don du sang à Bergerac « un sportif qui donne est un sportif sain. » Cette action du monde du sport en faveur du don du sang est une première en Aquitaine.

Cette journée du 6 juin, entrera dans le cadre de la Foire Exposition de Bergerac et elle recevra le parrainage de grands noms du sport local à l'image de Yohan Durand ou Stany Delayre. Les clubs services apporteront leur aide, une tombola sera organisée et les enfants auront l'occasion de participer à un concours de dessin pendant que leurs parents donneront leur sang.

Viviane Fray rappelle qu'il manque aujourd'hui 2 jours de stock pour palier aux besoins. « Les accidents de voiture sont en augmentation et nécessitent toujours plus de donneurs. Chacun d'entre nous peut en avoir besoin demain » précise-t-elle.

Samedi 6 juin - Salle Louis Delluc, de 8 h 30 à 12 h 30

www.dondusang.net

le Bergerac Infos n°3 - ÉTÉ 2015

PLAN CANICULE 2015

Le plan canicule de la Ville de Bergerac est géré par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Il est mis en œuvre par le préfet du département avec le concours des collectivités territoriales et des différentes institutions.

Il a pour but de veiller sur les personnes de 65 ans et plus, porteuses de handicap ou non, durant la période estivale.

Ainsi se sont quelques 5 800 courriers personnalisés qui vont être adressés aux Bergeracois concernés.

Il appartient à tout un chacun de s'inscrire dans la plus grande des libertés ou de signaler les personnes fragiles

au Centre Communal d'Action Sociale

- soit par téléphone : **05 53 74 66 44**
(du mardi au vendredi de 8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30)
(samedi matin 8 h - 12 h)

- soit par courriel : **plan-canicule@bergerac.fr**

- soit à l'accueil du Centre Communal d'Action sociale

Bergerac sera en veille saisonnière canicule à compter du 1^{er} juin et ce jusqu'au 31 août.

RIVIERE DORDOGNE NOTRE HISTOIRE



BERGERAC une cité, un port

CULTURE

MUSIQUE

TERROIR

HISTOIRE DU PORT DE BERGERAC



À l'approche du printemps, mettant à profit les grosses eaux de mars, les flottilles des rustiques courpèts d'Argentat venaient y décharger au terme de leur périlleuse descente les bois merrains que réclamait la tonnellerie. À la fin de l'automne et l'hiver, alors que l'on y embarquait les vins, pour les expédier vers la mer, c'était du bruit sourd des tonneaux roulés sur les pavés, des cris des bouviers et des mots lancés par les portefaix peinant à charger les couraus, « à la planche », que s'emplissait l'espace du vaste quai où, quelle que soit la saison, se faisait aussi entendre la gouaille des lavandières qui venaient y tendre la lessive.

Il y a des sites qui ne peuvent rester ignorés en raison de leur intérêt historique, patrimonial ou paysagé, et vers lesquels, de toute manière, le pas de la flânerie finit toujours par conduire.

À Bergerac, sans aucun doute, celui du quai Salvette en est un.

L'atteste sa fréquentation en toutes saisons, tant par les promeneurs du dimanche que les touristes venus de loin.

C'est bien là, face à la Dordogne et du bord de ce vaste et noble quai de gros pavés de grès roux que se tient la clef de compréhension de ce qui fit naître et grandir Bergerac, de ce qui modela la mentalité de ses habitants et anima durant des siècles son économie. S'y perçoit en effet, plus qu'ailleurs, tout ce que la ville dut à sa situation fluviale et à la vie du carrefour qui s'institua ici, dès le Moyen-Âge, entre la voie d'eau batelière et la route et qui, jusqu'à l'arrivée du chemin de fer (1850-1875), fit de Bergerac le grand Port de la moyenne Dordogne.

Achévé en 1842, l'ambitieux programme d'aménagement du quai Salvette, des cales et des rampes qui le prolongent, devait, en restructurant profondément la façade fluviale de la ville, définitivement laisser la marque que Bergerac fut ce grand port relais sur la voie des échanges qui s'opéraient par la Dordogne, entre les terroirs forestiers du haut pays corrézien, les vignobles des terres enjouées de la moyenne vallée et les ports de Libourne et Bordeaux ouverts sur l'horizon atlantique.

Au milieu du XIX^{ème} siècle, ces échanges donnaient lieu à un mouvement de bateaux cumulant quatre ou cinq cents départs et autant d'arrivées. Et, annuellement, c'étaient ainsi plusieurs dizaines de milliers de tonnes de marchandises qui transitaient sur le quai du port de Bergerac.

Toute l'année, également, l'animaient différents trafics échappant au calendrier de la production agricole. Celui des matériaux de construction était considérable : grès de Liorac, pierre de Mouleydier et de Couze, bois d'œuvre, locaux et d'Europe du Nord, tuiles, briques, chaux provenant de Sainte-Foy et du Libournais, ardoises descendues des Pyrénées par la Garonne. Dans les gros tonnages apparaissait aussi celui du bois de chauffage. Bergerac en réexpédiait jusqu'à Narbonne. Tenaient encore une belle place le trafic du charbon, du minerai de fer, de la fonte des forges du Périgord, des pierres meulières de Domme, Lanquais, St Nexant, dont l'exportation s'étendait à la France, l'Allemagne, l'Italie. Les châtaignes, les grains, la viande de porc, l'huile d'olive dominaient le trafic des denrées, mais loin derrière le sel et les vins, dont la circulation occupa toujours une position majeure, en tonnage et valeur, dans les échanges commerciaux passant par le port et cela jusqu'au terme du fonctionnement de celui-ci.

Déserté depuis les années 1910-1920, puis abandonné au stationnement automobile depuis trop longtemps, le site du port ne parvint pas moins à conserver intacts son charme, sa dignité paysagère, sa haute valeur patrimoniale. Aujourd'hui, la possibilité donnée d'y retrouver le règne élégant du vide qui rendra vie à la minéralité nue et scintillante du pavage de son vieux quai, est pour tous une invitation à le redécouvrir, à réinvestir son espace, à peupler celui-ci de convivialité et de culture.

Yan Laborie
Conservateur de la Ville de Bergerac



LE PORT, ce lieu emblématique

Daniel Garrigue, maire de Bergerac et son conseil municipal ont souhaité redonner au Port de Bergerac lieu historique et emblématique, une place prépondérante au cœur de la cité historique.

Il a été décidé d'y enlever les véhicules une partie de l'année et d'y réaliser des aménagements, en particulier un belvédère de 150 m² pour offrir un espace de détente permettant de profiter d'une vue panoramique sur la rivière Espérance (La Dordogne), une scène de 90 m² pour organiser des spectacles, un espace de promotion des produits de notre terroir.

De juin à septembre, le Port de Bergerac vivra au rythme d'une saison estivale qui se veut résolument attractive et dynamique. L'été verra se succéder ainsi une multiplicité d'animations culturelles (danse, chant, musique, histoire, folklore...), sportives et de valorisation des produits de nos filières et de la viticulture.

Ainsi, les Bergeracois et les touristes pourront profiter de la «verte douceur des soirs sur la Dordogne» si chère à notre Cyrano de Bergerac.

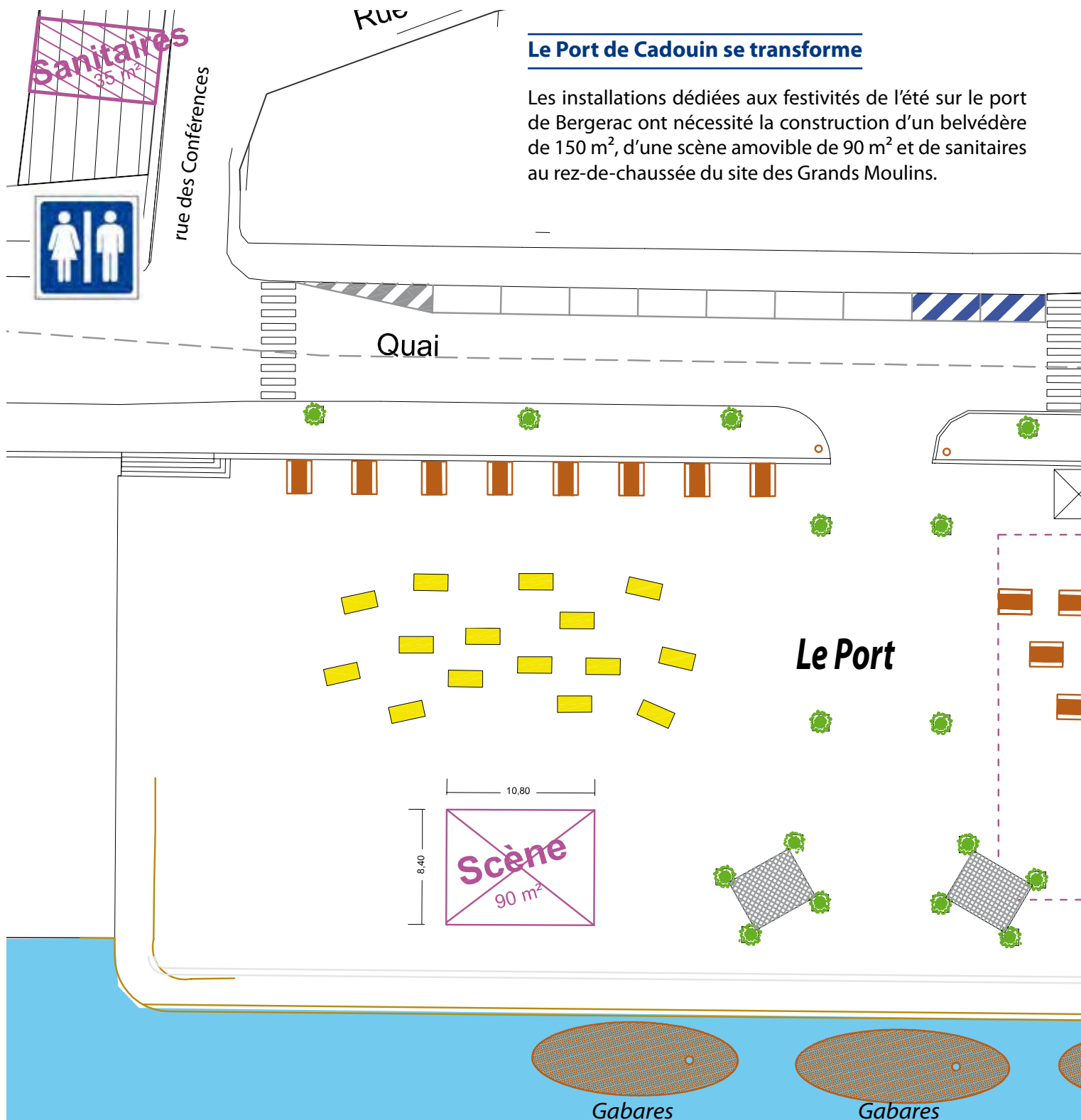
Le samedi 13 juin sera le point d'orgues du lancement des Estivales 2015. Tout au long de la journée des animations sportives se dérouleront du club d'aviron au Port. Suivra vers 18 h 30 le lancement de la traditionnelle Bodéga où peñas, tapas et bandas rythmeront la soirée.

Dans les pages qui suivent, chacun pourra prendre connaissance de la programmation, riche et variée, des Estivales 2015 qui se dérouleront sur le Port et sur différentes places de la Ville.

Quel plaisir de redécouvrir le Port, son charme et son histoire, de se réapproprier la rivière Dordogne, pour le plus grand plaisir des petits et des grands, des amoureux de notre Ville et des visiteurs attirés par notre Art de vivre.

Laurence Rouan
*Adjointe au Maire déléguée à la Communication,
au Tourisme et à la Viticulture*
Alain Plazzi
Conseiller municipal délégué aux travaux





Le Port de Cadouin se transforme

Les installations dédiées aux festivités de l'été sur le port de Bergerac ont nécessité la construction d'un belvédère de 150 m², d'une scène amovible de 90 m² et de sanitaires au rez-de-chaussée du site des Grands Moulins.

La Dordogne



P

LES PARKINGS A PROXIMITÉ

- Bellegarde
- Grands Moulins
- Le Foirail
- Le Pontet (nouveau)
- Quai Garrigat



Juin

Samedi 13 de 9h30 à 14h
TOURNOI DU XV DE LA GRAPPE - RUGBY
 Plaine de Picquecailloux

Samedi 13 de 10h à 17h30
FAITES DU S'PORT
 Port

Samedi 13 à partir de 18h
BODEGA & INAUGURATION DU PORT
 Port et Centre historique

Dimanche 21 à partir de 14h30
FÊTE DE LA MUSIQUE
 Centre Ville, Port et quartier La Madeleine

Bergerac sera rythmé par des concerts gratuits en plein air dans des registres musicaux variés : chansons françaises, rock, jazz, blues, reggae, rap, opéra ou encore musiques du monde.
Pour découvrir la programmation : www.bergerac.fr

Dimanche 21 à partir de 14h30
CHALLENGE INTER ENTREPRISES AVIRON
 Sur la Dordogne et promenade Pierre Loti

Juillet

Jeudi 2 à partir de 21h
JEUDI ÇA DANSE
 Place du Marché Couvert

Jeudis 2 et 25 journée
LES PEINTRES DANS LA RUE
 Place de la Mirpe

Samedi 4 à 21h
UNION MUSICALE BERGERACOISE
 Sur le Port

Dimanche 5 matinée
BROCANTE
 Centre Historique

Mardis 7, 21 et 28 à partir de 21h
LES ABEILLES BERGERACOISES
 Danses folkloriques
 Place du Livre de Vie

Jeudi 9 à partir de 21h
JEUDI ÇA DANSE
 Place Barbacane

Vendredi 10 à partir de 21h
LA COMPAGNIE HISTOIRE DE JOUER
 Chansons
 Sur le Port

Samedi 11 journée et soirée
CATHERINE DE MEDICIS
 Reconstitution historique
 Centre historique et Port



Lundi 13 et mardi 14 à partir de 17h
BAL DES POMPIERS
 Place du Foirail

Lundis 13, 20 et 27 à partir de 17h
TABLÉES DU TERROIR
 Marché des producteurs : restauration et animations
 Sur le Port

Mardi 14 juillet
RÉGATES DU SPORT NAUTIQUE
 Sur la Dordogne à partir de 14h30
FEU D'ARTIFICE
ET BAL DU XIV JUILLET
 Sur le Port à la tombée de la nuit

Jeudi 16 à partir de 21h
JEUDI ÇA DANSE
 Sur le Port

Vendredi 17 soirée
TABLÉES DES VIGNERONS
 Restauration, vin et produits du terroir
 Sur le Port

Vendredi 17 au dimanche 19 soirée
THÉÂTRE LA GARGOUILLE
 Théâtre de plein air
 Place du Livre de Vie

Dimanche 19 journée
TRIATHLON
 Sur le Port

Mercredis 22 et 29 à partir de 20h30
MERCREDI DU JAZZ
 Sur le Port

Jeudi 23 à partir de 21h
JEUDI ÇA DANSE
 Parvis de l'église Notre Dame

Vendredi 24 à 21h
CABARET NOSTALGIE
 Sur le Port

Jeudi 30 à partir de 21h
JEUDI ÇA DANSE
 Parvis de la gare

Vendredi 31 à 21h
IN CANTO VERITAS ET DUO MADONI
 Sur le Port

Albert Dubout (1905-1976)
 Ce dessinateur hors normes a marqué plusieurs générations par ses dessins humoristiques. La Ville de Bergerac rend hommage à son œuvre de dessinateur, d'illustrateur (Cervantès, Molière, Pagnol...), d'affichiste (pour le cinéma et la publicité) et à son travail méconnu de peintre. **Rétrospective d'ALBERT DUBOUT à Bergerac du 4 juillet au 29 août 2015 - 14h à 19h Presbytère Saint Jacques - Entrée : 2 euros**



Août

Dimanche 2 matinée

BROCANTE

Centre historique

Lundis 3, 10, 17, 24 et 31 à partir de 17h

TABLÉES DU TERROIR

Marché de producteurs : restauration et animations
Sur le Port

Mardis 4, 11, 18 et 25 à partir de 21h

LES ABEILLES BERGERACOISES

Danses folkloriques
Place du Livre de Vie

Mercredis 5 et 12 à partir de 20h30

MERCREDI DU JAZZ

Sur le Port

Jeudi 6 à partir de 21h

JEUDI ÇA DANSE

Parvis de l'église Notre Dame

Jeudi 6 et samedi 22 journée

LES PEINTRES DANS LA RUE

Place de la Mirpe

Vendredi 7 soirée

GLORY GOSPELSINGERS DE NEW YORK

Église Notre-Dame. (Entrée payante)

Vendredi 7 et samedi 8 à partir de 18h

LES ESTIVALES FLAMENCO

Spectacles et restauration
Sur le Port

Jeudi 13 à partir de 21h

JEUDI ÇA DANSE

Sur le Port

Vendredi 14 soirée

TABLÉES DES VIGNERONS

Restauration, vin et produits du terroir
Sur le Port

Samedi 15 à 21h

CABARET NOSTALGIE

Sur le Port

Mercredi 19 à partir de 18h

FESTIVAL DES FILLES

Street art, danse, musique, restauration
Sur le Port

Jeudi 20 à partir de 21h

JEUDI ÇA DANSE

Place Doublet



Vendredi 21 à partir de 12h

EFOULANEMEYONG

Musique camerounaise
Sur le Port

Du samedi 22 au dimanche 30

VILLAGE ITALIEN

Artisanat, restauration et animations
Place de la République

Dimanche 23 matinée

LIBÉRATION DE BERGERAC

Défilé en Centre Ville

Jeudi 27 à 21h

IN CANTO VERITAS ET TRIO GLINKA

Sur le Port

Jeudi 27 à partir de 21h

JEUDI ÇA DANSE

Parvis de l'église Notre-Dame

Septembre

Jeudi 3 journée

LES PEINTRES DANS LA RUE

Place de la Mirpe

Samedi 5 à 21h

IN CANTO VERITAS «RECIT'PHONIE 4»

Sur le Port

Dimanche 6 matinée

BROCANTE

Centre Historique

Vendredi 18 et Samedi 19

JOURNÉE DU PATRIMOINE

Thème : Albert Claveille
Maison des Vins - Cloître des Récollets

Et aussi...

- **Restauration sur le Port :**

19, 20, 21, 25, 26, 27, 28 juin
3, 4, 5, 6, 9, 12, 16, 18, 23, 24, 25, 26, 30, 31 juillet
1, 2, 9, 13, 15, 16, 20, 27, 28, 29, 30 août
4, 5, 6, 10, 11, 13 septembre

avec **La Ferme de Biorne, l'Omelettaria, l'Amira et le Dagobert**

- **Visites et promenades :**

Maison des Vins - Cloître des Récollets, place Cayla

Balades en gabarres et en canoës, sur le Port

Marchés, mardi soir (bio), mercredi, vendredi et samedi matin

Musée du Vin et de la Batellerie, place de la Mirpe

Musée du Tabac, place du Feu

Pombonne, parc, plage et guinguette

Petit train touristique, sur les Quais

Mini bateaux promenade, lac de Campréal

Sentiers de randonnée et visite de la Ville, Office de Tourisme

Mairie de Bergerac
Service Communication - Événementiel
Tél. 05 53 74 66 60
www.bergerac.fr

LES ESTIVALES

JUIN - SEPTEMBRE - PORT

JUIN - JUILLET

13 JUIN : FAITES DU S'PORT & BODEGA

4 JUILLET : UNION MUSICALE BERGERACOISE

10 JUILLET : COMPAGNIE HISTOIRE DE JOUER

11 JUILLET : CATHERINE DE MEDICIS

13 - 20 & 27 JUILLET : TABLÉES DU TERROIR

14 JUILLET : RÉGATES, FEU D'ARTIFICE, BAL

16 JUILLET : JEUDI ÇA DANSE

17 JUILLET : TABLÉES DES VIGNERONS

22 ET 29 JUILLET : MERCREDI DU JAZZ

31 JUILLET : IN CANTO VERITAS & DUO MADONI

AOÛT - SEPTEMBRE

3, 10, 17, 24, 31 AOÛT : TABLÉES DU TERROIR

5 & 12 AOÛT : MERCREDI DU JAZZ

7 & 8 AOÛT : LES ESTIVALES FLAMENCO

13 AOÛT : JEUDI ÇA DANSE

14 AOÛT : TABLÉES DES VIGNERONS

19 AOÛT : FESTIVAL DES FILLES

21 AOÛT : EFOULANEMEYOUNG

27 AOÛT ET 5 SEPTEMBRE : IN CANTO VERITAS



BERGERAC
une cité, un port

CULTURE MUSIQUE TERROIR

👍 🐦 📷 #PORTBERGERAC

L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS fait son retour

La pratique du sport comme vecteur de développement du citoyen dans sa cité. Voilà l'ambitieux projet de l'École municipale des sports qui doit initier à l'éducation sportive, permettre de renforcer le lien social, véhiculer des valeurs éducatives et plus largement se révéler être un facteur d'égalité.

Un droit à pratiquer le sport : voilà ce que renferme l'École municipale des Sports (EMS) mise en place par le service des Sports de la Ville de Bergerac. Les différentes tranches d'âges de la population bergeracoise sont concernées et cela de l'âge de 3 ans jusqu'aux seniors.

Au-delà de la pratique sportive, c'est un enjeu de sociétal qui s'inscrit dans cette démarche, qui véhicule des valeurs républicaines, de citoyenneté et d'égalité visant à mettre le citoyen au cœur de sa cité.

MISE EN PLACE DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

Enfants de 6 à 11 ans

le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30
Gymnase Louis Aragon

Adultes et opération Seniors

le mercredi de 9 h à 12 h

1^{ÈRE} PHASE

du 6 mai au 24 juin (soit 8 séances)

2^{ÈME} PHASE

à partir du 2 septembre
(dès la rentrée des classes jusqu'à fin juin)

Pour la mise en place de l'École Municipale des Sports pour les 3-5 ans, un questionnaire sera proposé durant la Foire exposition de Bergerac pour connaître le créneau horaire le mieux approprié pour les jeunes enfants.

RENSEIGNEMENTS service des Sports
05 53 63 50 70



YOHAN DURAND vise les jeux olympiques

Licencié au Bergerac Athlétique Club, Yohan Durand vient de signer une « grosse performance » au dernier marathon de Paris. Une discipline pourtant nouvelle pour lui et qui pourrait le conduire vers les Jeux Olympiques de Rio en 2016 .



Photo : Loïc Mazalrey

Le Bergerac Infos : comment avez-vous pris la décision d'opter pour le marathon ?

Yohan Durand : le semi-marathon m'avait plutôt réussi jusqu'à présent. Puis une convergence de facteurs m'a convaincu de changer. J'ai eu des pépins physiques, j'ai discuté avec d'autres marathoniens, mon entraîneur, puis j'ai franchi le pas. Je me sentais capable physiquement et moralement de passer de coureur de demi-fond à celui de marathonnier.

Le BI : en avril dernier vous terminiez 15ème de votre premier marathon à Paris. Comment cela s'est passé ?

Yohan Durand : J'ai réalisé un temps de 2 h 13 mn et 59 s. J'étais dans mes objectifs. Les circonstances de course n'ont pas toujours été favorables, je me suis vite retrouvé seul et cela a été compliqué d'assurer un tempo régulier. Considérant qu'il faut environ 10 marathons pour bien connaître ses capacités, j'ai donc encore une marge de progression.

Le BI : quels sont vos prochains rendez-vous avec le marathon ?

Yohan Durand : ce sera à Berlin le 27 septembre ou Francfort le 25 octobre. Cela dépendra où ira la délégation française.

On ne peut faire que deux marathons par an car les temps de récupération sont importants après une épreuve et les phases de préparation intenses. Pour vous donner une idée, j'ai commencé l'entraînement en novembre 2014 pour participer au marathon de Paris en avril 2015 avec des semaines où j'effectuais jusqu'à 220 kms. Il s'agit d'apprendre à courir en accumulant de la fatigue.

Le BI : faites vous des Jeux Olympiques de Rio en 2016 un objectif ?

Yohan Durand : c'est certain. J'ai loupé ceux de Londres, je veux aller à Rio. Pour cela, il me faut réaliser les minimas lors du prochain marathon. Seulement trois Français seront qualifiés pour les JO.

Le BI : lorsque vous êtes à Bergerac, où vous entraînez vous ?

Yohan Durand : principalement sur les coteaux de Saint-Sauveur ou vers Liorac pour courir. Sinon, je fais du vélo et de la piscine. Ça permet de travailler le rythme cardiaque sans traumatiser les articulations.

Le BI : avez-vous pensez à votre reconversion ?

Yohan Durand : je me destine à reprendre l'exploitation viticole de mes parents à Monbazillac. J'avais commencé les études pour cela. Puis l'athlétisme a pris de plus en plus de temps. Mais c'est pour moi une chance de savoir ce que je vais faire après ma carrière de sportif.

Le BI : quels sont vos loisirs en dehors du sport ?

Yohan Durand : j'ai une passion pour le vin et en particulier les Monbazillac. J'aime aussi découvrir des cultures différentes. Malheureusement, ma vie me confine entre les hôtels et les sites de compétitions. Mais j'ai eu l'occasion d'aller courir avec des athlètes africains et de prendre en compte leur mode de vie. On revient de là-bas toujours plus humble.

LE BPFC en CFA !

Après un début de saison difficile, le Bergerac Périgord F.C. a signé une seconde partie de championnat époustouflante qui a permis au club d'accéder brillamment au Championnat de France Amateur.

Les joueurs de l'entraîneur Fabien Pujo ont décroché la décision lors du dernier match face à Blagnac, le 23 mai dernier.



Photo : BPFC

L'USB BASKET vole au-dessus du panier

L'USB Basket, déjà promu la saison dernière, enchaîne une nouvelle montée et remporte dans la foulée la coupe de Dordogne.

Samedi 25 avril 2015, salle Paul Bramerie, les spectateurs venus soutenir l'USB basket ont assisté à une rencontre époustouflante. Alors que Bergerac menait de 14 points dans le dernier quart temps et que la montée était dans la poche, Blanquefort est passé devant Bergerac à 10 secondes du terme de la partie au prix d'incroyables paniers à 3 points.

Le capitaine, Mathieu Silva, a pris alors ses responsabilités, attaquant le cercle et obtenant la faute. Deux lancers-francs lui ont été offerts.

Bergerac a ainsi gagné 65 à 64 et a validé son ticket pour la montée.



Photo Sébastien Mazet

3 QUESTIONS À GÉRARD NOËL, président de l'USB Basket



Le Bergerac Infos : qu'est ce qui a motivé votre candidature à la tête de l'USB Basket

Gérard Noël : *c'est la volonté de mener un club au niveau régional et pas seulement l'équipe senior. L'an prochain, nous aurons une équipe de benjamins et de benjamins capable d'y parvenir. Quant à l'équipe première, elle peut encore s'élever en pré-nationale.*

Le BI : quels sont les ingrédients qui sont nécessaires pour réaliser ce projet ?

Gérard Noël : *ça commence par une équipe de dirigeants soudée où tout le*

monde a la parole. Je suis quelqu'un qui délègue beaucoup. Ensuite, nous travaillons à la venue de partenaires. Valérie Cazaurang et Anthony Monset auront quant à eux la charge de la formation des encadrants sportifs.

Le BI : pensez-vous que la région bergeracoise possède une culture basket ?

Gérard Noël : *c'est mieux qu'avant. Lors du match de la montée, on a senti un véritable engouement chez les jeunes venus supporter l'équipe fanion. Ils sont nombreux à l'école de basket. C'est important. Et puis nous participons au périscolaire. Ce rendez-vous avec les enfants est un bon moyen de véhiculer les valeurs de ce sport. C'est primordial pour l'avenir.*

Nouvelle recrue : Sébastien Vivès- 35 ans



« J'ai souhaité rejoindre l'USB Basket pour apporter mon expérience à l'équipe la saison prochaine. Celle-ci peut envisager de jouer le haut du tableau. Deux autres recrues devraient renforcer l'effectif 2015 - 2016 comme moi »

BERGERAC REÇOIT **DUBOUT**

La Ville de Bergerac expose cet été les œuvres d'Albert Dubout. Cet artiste du 20^{ème} siècle aura excellé dans tous les domaines des arts graphiques dont celui de dessinateur. Encore admiré par beaucoup d'érudits contemporains et de caricaturistes actuels, Albert Dubout est souvent cité comme père spirituel.



Autoportrait

Bergerac Infos : était-il facile de réaliser des dessins de presse dans la première partie du XX^{ème} siècle ?

Didier Dubout : à cette époque il n'y avait pas de photos dans les journaux. Le dessin était roi et le marché beaucoup plus concurrentiel qu'aujourd'hui, ce qui n'a pas empêché Albert Dubout de collaborer pour plus de 250 journaux.

Bergerac Infos : parmi ses thèmes de prédilection, il y avait la taumachie. D'où lui est née cette passion ?

Didier Dubout : mon grand-père a grandi sur les bancs du lycée de Nîmes et il n'était pas rare qu'il sèche les cours pour aller dans les arènes. Il a même voulu devenir toréador mais cela s'est soldé par un échec. Au début, il dessinait beaucoup la mort du taureau. Puis, en vieillissant, il a décliné le thème au travers d'un style post impressionniste, où il jouait beaucoup sur les ombres, les lumières et les couleurs. Petit à petit, le taureau a disparu et la foule a été mise en évidence.

Bergerac Infos : il a réalisé les illustrations de *Cyrano de Bergerac*. Quelle place a cet ouvrage dans sa carrière ?

Didier Dubout : il fallait être un grand dessinateur pour s'attaquer à l'œuvre d'Edmond Rostand. De la même manière que *Cyrano de Bergerac* ne peut être interprété par n'importe quel acteur, il ne peut être dessiné par n'importe quel illustrateur. Du coup, ses illustrations du livre d'Edmond Rostand sont très prisées des collectionneurs qui les considèrent comme son chef d'œuvre du genre.

Le BIN : qui fait encore référence à l'œuvre d'Albert Dubout ?

Didier Dubout : il est reconnu par les caricaturistes d'aujourd'hui qui n'oublent jamais de le citer publiquement. Ensuite, il est très admiré des intellectuels comme Bernard Pivot, Jean d'Ormesson, Philippe Bouvard... Son œuvre est souvent considérée comme polémique et féroce.

Questions à Didier Dubout, petit-fils d'Albert Dubout

Bergerac Infos : qu'est ce qui caractérise l'œuvre de votre grand-père ?

Didier Dubout : c'est d'abord un homme très productif avec un engagement sociétal et politique. Il a dessiné dans le *Marianne* d'avant-guerre. C'était un journal antifasciste et orienté à gauche. Albert Dubout a beaucoup anticipé sur l'évolution de la société. Par exemple, avec ses personnages de la grosse bonne femme et du petit bonhomme, il traite de la violence conjugale avec un œil humoristique et en inversant les rôles. C'était un visionnaire ainsi qu'un artiste précoce et moderne qui a étalé son talent dans tous les domaines de l'art graphique. Dans les années 30, il avait déjà publié la moitié de son œuvre. Aujourd'hui, il est reconnu par ses contemporains.



RÉTROSPECTIVE ALBERT DUBOUT

**Presbytère Saint-Jacques
du 4 juillet au 29 août 2015**

Albert Dubout est né en 1905 et s'est éteint en 1976 laissant derrière lui une œuvre colossale. Le père de la caricature contemporaine va traverser le 20^{ème} siècle en promenant son crayon au travers de tous les arts du dessin : caricaturiste, peintre, auteur de dessins animés, artisan graveur, illustrateur... rien ne va échapper à l'œil de ce personnage incontournable du dessin dont beaucoup de caricaturistes contemporains se revendiquent.

L'œil du modernisme

L'exposition qui se déroule du 4 juillet au 29 août à Bergerac au presbytère Saint-Jacques reprend plus de 120 dessins d'Albert Dubout, dont certaines peintures. Aussi bien sur le fond que sur la forme, Albert Dubout a toujours été à la pointe de la modernité. Ses dessins ont eu de l'avance sur leur époque. En 1935, il prévenait déjà au travers de caricatures de l'horreur de la guerre qui se profilerait cinq années plus tard. Sur la forme, les techniques de dessin utilisées par le caricaturiste étaient très pointues avant la deuxième guerre mondiale. Le trait était très fin et le dessin très détaillé.

Après la guerre, la vue de l'homme décline quelque peu, et il se tourne vers un dessin plus humoristique et moins technique qui va séduire le grand public. Albert Dubout ne se refusait aucun sujet sauf « l'institutionnel et le religieux » explique son petit-fils Didier Dubout, qui gère aujourd'hui son œuvre.

Albert Dubout (1905-1976)

150 expositions ont été réalisées depuis le décès d'Albert Dubout dans des musées français et à l'étranger (Suisse, Allemagne, Japon, Canada...).

1967 : une médaille est frappée en son honneur par la Monnaie de Paris.

1974 : inauguration par la municipalité de Palavas-les-Flots de l'avenue de la Gare Albert Dubout.

1977 : la ville de Montpellier inaugure l'avenue Albert Dubout et la Maison pour Tous Albert Dubout ; exposition des peintures de Dubout au musée Fabre de Montpellier.

1980 : exposition Dubout et la vie quotidienne des Français au Centre Georges Pompidou (Paris).

14 juillet 1992 : la municipalité de Palavas-les-Flots inaugure le musée Albert Dubout.

2006 : exposition Le Fou dessinant à la Bibliothèque Nationale de France François Mitterrand.

Comptoir des 2 Rives



« C'est une ambiance chaleureuse qui accueille les clientes » confie Gaëlle Naudin, la gérante du lieu. Voilà sept mois que l'enseigne a ouvert ses portes avec comme objectif de proposer du prêt à porter féminin pour toutes les bourses et « pour les femmes de 18 à 81 ans » ajoute-elle.

La boutique agrmente ses rayonnages de nouveautés toutes les semaines et pour dynamiser le lieu, Gaëlle Naudin propose des ateliers relooking et maquillage. Pour cela, il suffit de téléphoner.

19 rue du Mourier - Tél 05 53 27 78 14
www.lecomptoirdesquartiers.fr

Agence Beaulieu



Anne-Hélène Beaulieu vient d'ouvrir une agence matrimoniale à Bergerac en plus de celle qu'elle dirige depuis 1994 à Périgueux. Elle rencontre toutes les personnes, sans exception, afin de les connaître et de comprendre leur motivation. « Pendant toute la durée du contrat, j'accompagne les personnes dans toutes les étapes : mise en relation, conseils, écoute. Et ce, autant de fois que cela s'avère nécessaire. Mes 300 adhérent(e)s ont entre 30 et 80 ans »

13 rue des Fontaines - Tél 06 18 46 11 04 - 05 24 13 65 18
www.agence-matrimoniale-dordogne.com

D'un Terroir à l'Autre



D'un Terroir à l'Autre n'a pas changé de nom, mais de visage. Désormais, ce sont Lucie et Purna Gurung qui sont aux commandes de ce restaurant gourmand où les clients ont la possibilité de déguster à la fois des plats traditionnels du Périgord ainsi que des plats Népalais, en relation avec le savoir-faire du chef. Les curieux pourront commander des « momos », qui sont des ravioles de farine de blé en aumônière, ou savourer des foies gras maison mi-cuit. Une cuisine d'ici et d'ailleurs.

Ouvert du mardi au samedi soir
de 12 h à 14 h et de 19 h à 22 h
51 rue Sainte Catherine - Tél 05 24 10 56 14

le Bergerac Infos n°3 - ÉTÉ 2015

Point Chaud du Foirail



Installés depuis la fin de l'année 2014, Hélène et Habib ont ouvert un point chaud place du Foirail.

7 jours sur 7 et de 7 h à 20 h vous y trouverez du pain, des viennoiseries, pâtisseries, boissons chaudes et de la restauration rapide. Pour cet été, une terrasse viendra compléter ce lieu agréable, situé en plein cœur de la Ville avec un parking gratuit juste en face.

Ouvert du lundi au samedi
de 11 h à 14 h et de 18 h 30 à 22 h 30
Le Foirail - Tél 05 53 22 73 14

La Cocotte des Halles



« Nous faisons une cuisine de halle au marché » expliquent Julien et Angéline Roux. Le couple est arrivé de Lyon avec l'envie de proposer une cuisine gourmande, dans un lieu plaisant et au milieu « de bons produits » relève Angéline. Avant d'ajouter « nos menus sont cuisinés grâce aux producteurs de la halle. La viande, la charcuterie, les primeurs, le pain, le poisson... Tout vient de ce lieu » insiste Angéline qui veut fidéliser une clientèle de Bergeracois et proposer, par la suite, des spécialités lyonnaises.

Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 14 h 30

Halle du Marché Couvert - Tel 05 53 24 10 00

Le Petit Salon



A seulement 21 ans, Jonathan vient d'ouvrir son premier salon de coiffure. Après avoir fait ses armes en Lot-Et-Garonne et dans un salon de Bergerac, il décide en janvier de reprendre le Petit Salon situé 9 place Malbec au Centre-Ville de Bergerac.

Ouvert le lundi de 14 h à 18 h

et du mardi au samedi de 9 h à 18 h

non stop avec ou sans rendez-vous.

Place Malbec - Tél 05 53 24 33 61

La 8



Après une carrière de saisonnier dans le milieu de l'animation sportive, David Brun a souhaité se sédentariser et créer une activité commerciale en lien avec sa passion : le billard. Ainsi, depuis le mois de septembre, une véritable salle de billard est née. Elle accueille aussi bien les joueurs exigeants que les amateurs. David Brun étudie aujourd'hui la possibilité de créer un club de billard capable de disputer des rencontres face à d'autres villes.

54 avenue Pasteur - Tél 05 53 23 05 01

appel à projets

JEUNES DE BERGERAC



Vous avez de 18 à 30 ans (étudiants, en activité ou pas...), vous avez des projets culturels, sportifs, environnementaux, humanitaires, ... ?

La Ville de Bergerac soutient votre projet !

DEVENEZ MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA JEUNESSE

Renseignements : Service Éducation - Jeunesse

Mairie de Bergerac - tél. 05 53 74 67 05 - education@mairie-bergerac.fr



Majorité municipale

Le contexte financier exécrable que nous avons trouvé, conjugué à la baisse des dotations de l'état, nous laissent un début de mandat particulièrement difficile, au cours duquel toute l'équipe «Rassemblés pour Bergerac» s'est retroussée les manches.

L'effort en matière de subventions a été partagé par tous, et particulièrement par les associations, que nous avons réunies à la salle Anatole France dès le mois de septembre 2014.

En ce qui concerne le sport, l'enveloppe globale des subventions est quasiment ramenée au niveau de 2013, avec des restrictions sur l'événementiel (subventions exceptionnelles). Les aides municipales se décomposent en effet en trois items : subvention de fonctionnement, bourse emploi, subvention exceptionnelle.

C'est bien sur ce dernier point que nos arbitrages ont porté.

Nous avons d'une part pérennisé les événements ancrés dans le paysage local et qui, du fait de leur réussite ou de leur renouvellement périodique annuel, ne revêtaient plus un caractère exceptionnel.

Dans cet environnement très délicat, nous avons très vite constitué des groupes de travail visant à mener à bien nos projets sportifs.

Par exemple, le gros travail de concertation du service des Sports avec les centres sociaux, le service éducation et les clubs, a permis à l'École Municipale des Sports de revoir le jour ces dernières semaines.

Les animations s'adressent désormais à tous, avec les compétences reconnues de nos éducateurs sportifs diplômés, qui interviennent dans un premier temps le mercredi auprès des plus jeunes et des seniors.

Cette période de test (gratuite jusqu'en septembre) permettra d'en optimiser le fonctionnement, en tenant compte des remarques constructives de chacun et de la diversité des activités proposées.

L'École Municipale des Sports doit être une alternative à l'isolement, doit recréer un lien intergénérationnel dans notre ville et une ouverture vers les clubs sportifs.

Nous avons également souhaité mettre en avant le Centre Médico Sportif qui exerce en faveur des sportifs au sein de l'hôpital.

Le Dr Véronique Chartroule, diplômée en médecine et biologie du sport, met à disposition des sportifs depuis plus de vingt ans un contrôle médical de l'aptitude au sport, une surveillance de l'entraînement, une prévention du dopage et une information en matière de santé sportive.

Nous incitons vivement les clubs à faire appel à ce pôle de compétences !

Le sport bergeracois se porte globalement très bien et la formation locale est reconnue :

- des champions et vice champions du monde d'aviron,
- des athlètes qui portent haut les couleurs de la ville,
- des sports collectifs qui progressent ou se maintiennent dans leur hiérarchie nationale,
- des sports individuels qui donnent des champions de France ,

Notre soutien se veut constructif et de nature à favoriser l'entente cordiale dans ce que ce terme a de plus noble. Nous souhaitons aider les actions communes, les événements réunissant les différentes disciplines, les initiatives concertées.

La journée du 6 Juin sera une des premières pierres de cet édifice que nous souhaitons pérenniser et les sportifs y seront présents en masse.

En partenariat avec l'Etablissement Français du Sang et l'association bergeracoise que préside Mme Viviane FRAY, cette journée du 6 Juin sera LA JOURNEE DON DU SANG DES SPORTIFS BERGERACOIS !

Au delà de ces vertus pour la santé et de l'intérêt général, le sport doit être appréhendé pour son utilité sociale.

Il entretient un esprit participatif à la dynamique de la ville, tisse un lien entre tous les acteurs et favorise le rayonnement de Bergerac.

Dans cette conjoncture très difficile, l'équipe «Rassemblés pour Bergerac» autour de Daniel Garrigue, s'efforce de mener à bien des projets structurants, en toute transparence, pour le bien-être de tous.

D'ailleurs le projet stade d'Athlétisme avance et vous sera présenté prochainement puisqu'il concernera l'exercice 2016.

*Cordialement,
Alain Gipoulou et la majorité municipale*

Groupe PCF / FDG

Daniel GARRIGUE fait des choix, il devra les assumer !

14 mois après l'élection de Daniel GARRIGUE et de son équipe « Rassemblés pour Bergerac » nous pouvons faire un premier bilan objectif de sa gestion municipale.

- Le centre ville s'endort, l'association des commerçants a même baissé le rideau montrant par la même occasion une réelle impuissance de la majorité municipale.
- Les travaux votés par la municipalité, ont été réduits à la création d'un énième parking et à l'aménagement d'un ponton en bois sur le port de Bergerac. Le coût de ce dernier est de 10 % plus cher et cela pour répondre aux délais capricieux de monsieur le maire.
- Les subventions aux associations de la commune ont diminué de 280 000 €. Avec -40% par rapport à 2014 sur le secteur Social, Daniel GARRIGUE et son équipe s'attaquent prioritairement à ceux qui sont dans la difficulté.

Quand au secteur de la culture, il voit sa dotation diminuer de 35%. La moitié de la quarantaine d'associations culturelles ne touchera même rien.

Vous ne pouviez pas faire mieux pour organiser l'inculture générale !

Le maire se défend en indiquant qu'il mise tout sur l'emploi... A vrai dire, il oublie juste de signaler qu'il a supprimé toutes les dotations financières aux unions locales Bergeracoises des Syndicats. Nul doute que Daniel GARRIGUE agit efficacement sur l'emploi en s'attaquant prioritairement à ceux qui le défendent !

La mise en place de 6 feux de stationnement sur les emplacements « arrêt minute » de la rue de la Résistance coûtent 6000 € l'unité (3000 € pour la fourniture et 3000€ pour la pose). Le maire révèle dans la presse que son objectif est de l'étendre à la soixantaine de stationnements de ce type.

Mais aucun débat public sur le stationnement et aucun appel d'offre public de mise en concurrence pour la fourniture des feux ont eu lieu. Au final, le budget d'achat sera de 180 000 €.

Avec l'installation de ces feux, le maire nous démontre une fois de plus sa grande difficulté à gérer le stationnement public préférant la stigmatisation des automobilistes plutôt que leur responsabilisation.

Votre élu, Cédric ZAPERA



PRG

Jacqueline SIMONNET, Fabien Ruet, Christiane Delpon et Thierry Larelle remercient tous les électeurs qui leur ont apporté leurs voix à l'occasion des élections départementales de mars dernier. Nous avons fait le choix de faire une campagne de proximité en faisant du porte à porte, des réunions sur des thèmes de la vie quotidienne à la maison Citoyenne avec un renouvellement des candidats et une démocratie participative assumée.

Tous ces nombreux moments d'échanges furent très positifs et nous donnent l'envie de poursuivre dans cette voie. Malgré plus de 23 % des voix nous n'avons pas atteint les 12,5 % des inscrits pour pouvoir nous maintenir au second tour.

Fervents défenseurs des valeurs républicaines, nous ne pouvons que constater avec inquiétude le score particulièrement élevé de l'extrême droite à Bergerac. Avec un programme démagogue et complètement déconnecté des réalités locales, il capitalise sur le rejet de la classe politique traditionnelle et profitant d'une forte abstention, il a

pu se maintenir au second tour.

Nous n'avons pas suffisamment insisté sur la nécessité pour Bergerac d'avoir des élus capables d'arbitrer les querelles entre la municipalité et le communauté d'agglomération, nous continuerons ce travail de rapprochement afin de permettre à tous les bergeracois d'améliorer leur quotidien chaque fois que cela sera nécessaire.

Nous avons pris l'engagement pendant cette campagne de maintenir au-delà de l'élection notre Maison Citoyenne, cette promesse est tenue puisque, très bientôt, nous allons vous inviter à l'inauguration de celle-ci. Cette Maison Citoyenne doit nous permettre de promouvoir les valeurs républicaines, la démocratie participative et toutes les initiatives citoyennes à Bergerac.

Nous vous disons donc à très bientôt.

Jacqueline Simounet



Fabien Ruet



Christiane Delpon

Société Civile



GROUPE PS

La guerre au stationnement et aux associations

Que les contraintes financières soient fortes, tout le monde le sait ! Que cela se traduise par une baisse du budget alloué aux associations, c'est un choix. Encore faut-il que ces baisses obéissent à une logique et que ces coupes sombres ne soient pas contredites par des dépenses inutiles ailleurs.

Il ne s'agit pas d'opposer les associations. Celles qui ont vu leur subvention disparaître, d'un trait de plume, sans prévenir, sans concerter, et celles qui ont vu leur subvention augmenter, sans autre logique que celle du fait du prince.

Les associations sont un maillon essentiel du lien social. Elles œuvrent à l'animation de notre ville, aux actions de solidarité, au maintien d'un lien intergénérationnel, à faire vivre le sport et la culture, à offrir des loisirs pour tous les bergeracois. Elles vivent via l'implication des bénévoles, des personnes responsables qui méritent que l'on travaille avec eux à la recherche de solutions moins douloureuses.

La municipalité ne veut plus subventionner les événements organisés par les associations ? Cela signifie qu'elle choisit

de diminuer les manifestations et activités organisées par ces associations à votre profit.

La municipalité diminue ces subventions parce qu'elle doit faire des économies ? Soit, mais alors comment accepter cette dépense astronomique pour des bornes, 5 000 € l'unité, destinées à surveiller l'automobiliste, garé sur une « place bleue », qui dépasseraient les 15 minutes gratuites ? Rien n'est trop beau pour épier ceux qui oseraient truander la société privée à laquelle monsieur Garrigue a confié la gestion des parkings de Bergerac.

Soyons clairs : les places 15 minutes sont utiles pour que chacun puisse venir en centre-ville. C'est une vraie guerre au stationnement qui est menée par la municipalité de concert avec la SAGS : prix des parkings exorbitant, parking gratuit du port supprimé, PV qui pleuvent. Le message est limpide : évitez le centre-ville ! Allez-vous garer dans les centres commerciaux, il y a de la place et c'est gratuit !

Groupe PS et apparentés



Groupe Front National

Politique : Rien de nouveau dans notre chère cité, la lutte intestine entre notre Maire et le Président de la CAB paralysant toujours toutes initiatives de part et d'autre tout en augmentant les frais de fonctionnement de notre agglomération au lieu de les diminuer. Adversaires avez-vous dit ? Peut être sur le papier mais adversaires qui savent se retrouver au moment des élections pour s'unir dans un grand pacte soit disant républicain face à un FN mortifère selon les termes de M. Garrigue !

Economie : Préoccupant également est la situation industrielle et économique de notre ville et nous attendons toujours la moindre annonce d'implantation d'une société industrielle, artisanale ou marchande sur la ville ; seules perspectives pouvant permettre aux Bergeracois de disposer de salaires qu'ils dépenseraient dans notre ville. Où en est d'ailleurs le projet d'emplacement des nouvelles galeries et que sera par exemple l'animation du port durant la prochaine saison ? On nous promet pour cette animation le recrutement d'un professionnel de l'événementiel mais la saison est déjà commencée et nous l'attendons toujours !

Social : Notre groupe du Front National a œuvré pour créer une mutuelle municipale destinée à redonner un peu de pouvoir d'achat aux Bergeracois les plus démunis. Nous avançons lentement mais la ténacité de vos élus FN permettra peut être de faire aboutir le projet prochainement si tel est bien la volonté de la majorité actuelle.

Sécurité : Les faits divers que chacun peut lire dans la presse locale nous donnent hélas raison et il est clair qu'il n'y a aucune amélioration de la délinquance malgré le travail fantastique réalisé par nos policiers et gendarmes.

Nous souhaitons de bonnes vacances à ceux qui auront la chance de pouvoir en prendre.

Le Front National de Bergerac vous donne rendez-vous à votre permanence qui restera ouverte tout l'été pour ceux qui resteront afin de permettre des échanges politiques



Les infos et la vie du magasin
sur Facebook



jardiland bergerac

Jardiland

CULTIVEZ VOTRE BIEN-ÊTRE

Route d'Agen, 24100 Bergerac
Ouvert 7/7j, même le dimanche



NOUVEAU

DÉCOUVREZ LA CARTE DE CRÉDIT CONNECTÉE

ASSOCIÉE À VOTRE CRÉDIT RENOUELABLE

SERVICE "LE BOUTON" INCLUS :

L'ASSISTANCE SUR TOUS

VOS PRODUITS

24h/24 - 7J/7*



Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

DARTY

97 AVENUE PAUL DOUMER 24100 BERGERAC

DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H30 À 12H ET DE 14H À 19H / TÉL : 05.53.57.01.42



LA DORDOGNE EN VOL DIRECT

PLUS D'INFORMATIONS SUR
LES DESTINATIONS, HORAIRES, CORRESPONDANCES, SERVICES...
www.bergerac.aeroport.fr

